

"Le loup doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif"

Autor(en): **Peter, Theodora / Schnidrig, Reinhard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **47 (2020)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1032947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Le loup doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif»

Pour permettre à l'être humain et au loup de cohabiter, il faut réguler la population de loups, affirme Reinhard Schnidrig. Le garde-chasse en chef de la Suisse plaide pour un point de vue dépassionné sur cet animal sauvage qui est fréquemment soit diabolisé, soit idéalisé.



INTERVIEW: THEODORA PETER

Combien de loups notre petite Suisse peut-elle abriter?

Reinhard Schnidrig: Leur nombre est peu déterminant. Ce qui compte, c'est que les loups conservent leur méfiance naturelle. Environ 60 meutes de 300 animaux pourraient vivre dans les Alpes suisses et le Jura: c'est la capacité limite écologiquement tolérable. En termes de protection de l'espèce, un seuil minimal est décisif car pour conserver le loup sur plusieurs générations, on a besoin d'environ 20 meutes. Mais il faut contrôler leur évolution pour permettre à l'être humain et au loup de cohabiter.

La présence du loup nous paraîtra-t-elle à nouveau naturelle un jour?

Une certaine tolérance s'est développée au cours de ces 20 dernières années. Au début, chaque loup donnait lieu à des débats. Heureusement, cela s'est tassé. Le fait est que le loup est là, et qu'il y restera. Mais les populations locales n'accepteront pas qu'un loup se promène au beau milieu d'un village en plein jour. Le loup doit rester en forêt et dans les montagnes. Il doit respecter l'espace vital de l'être humain et de ses animaux de rente. La gestion du loup et la nouvelle loi sur la chasse contribuent à éviter les conflits.

Le loup est-il dangereux pour l'être humain?

En principe, non. Aucun loup n'a attaqué d'être humain récemment dans les Alpes. Pourchassés pendant des siècles, les loups d'Europe centrale ont appris à éviter l'homme. Mais le loup remarque très vite quand il n'est plus menacé. Il s'approche alors de plus en plus des zones habitées. Le but de la gestion du loup est de préserver sa méfiance naturelle. Une meute doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif.

Peut-on contrôler le comportement du loup?

La gestion du loup requiert de l'habileté. Il faut agir, par exemple, dès que les loups apprennent à contourner les mesures de protection des troupeaux. Dans ces cas-là, il faut éviter qu'ils perfectionnent ce comportement.

Si un garde-chasse abat un jeune loup de la meute sur les lieux des dégâts, ses parents apprennent à éviter l'être humain et à respecter les mesures de protection des troupeaux. L'expérience montre que ces tirs ont un réel impact didactique. Une meute est devenue totalement invisible après que les gardes-chasse ont abattu un jeune loup.

Ne peut-on pas laisser la nature réguler la population de loups?

Dans les vastes forêts d'Alaska, oui, mais pas sur le territoire densément peuplé et exploité de la Suisse. Si nous ne faisons rien et que la révision de la loi sur la chasse est rejetée, les cantons n'auront pas d'instrument pour contrôler à l'avance la population croissante de loups. Il peut paraître cruel d'abattre un jeune loup. Mais il ne sert à rien d'avoir pitié d'un seul individu quand il s'agit de préserver à long terme toute une population dans l'intérêt de la protection des espèces.

Le loup est souvent soit idéalisé, soit diabolisé. Pourquoi?

Le loup n'est ni un monstre, ni un saint. C'est un animal sauvage qui s'adapte très bien et apprend très vite. Il vit comme l'être humain au sein de clans familiaux. Les peuples primitifs vénéraient le loup. Ce n'est qu'au Moyen Âge qu'il est devenu un ennemi, parce qu'il attaquait le bétail des populations. Bien que les loups n'aient tué personne, ils se jetaient sur les morceaux de cadavres sur les champs de bataille au Moyen Âge. Enfin, le mythe du «grand méchant loup» a aussi fait son chemin dans des contes comme «Le Petit Chaperon rouge».

Reinhard Schnidrig dirige la section Faune sauvage et biodiversité en forêt à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Il étudie le loup depuis bientôt 25 ans. Il n'a encore jamais rencontré de loups en liberté en Suisse, mais il en a déjà croisés en Alaska et en Mongolie.